



COMMISSION SPORTIVE

MARDI 9 JANVIER 2024 à 14h00

Procès-Verbal N°637

Président : Michel Vachetta

Présents: Annie Brault, Dan Marchal, Gérard Bouat, Daniel Guillard,

La commission sportive tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2023/2024, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la LAURAFoot, de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle « ... Laurafoot ». Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté.

Merci pour chaque courrier ou mail envoyé à la boîte mail de la sportive de préciser la catégorie, la poule et l'horaire du match.

10 / U11

Phase printemps:

Les clubs souhaitant inscrire ou retirer des équipes doivent en faire la demande à la commission avant le 31 Janvier.

Pour le secteur Voiron Daniel Hugot : Tel 06.45.65.86.42.

Pour le secteur Nord Isère et Vienne : Patrice Gallin : Tel 06.70.93.82.68.

U13

Challenge National

Le 3° et dernier tour du 27/01 est consultable sur le site en fin de semaine.

Rappel : les 16 vainqueurs de ces plateaux seront qualifiés pour la finale départementale qui se disputera le 6 Avril 24.

Les clubs intéressés par l'organisation de cette finale départementale peuvent adresser leur candidature avant le 31 Janvier à la commission sportive.

Responsable Daniel GUILLARD 06.87.34.22.88.

U15

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

U17

Courrier : ESTRABLIN: Nous ne pouvons donner une réponse favorable à votre demande le match reste programmé au samedi 13 janvier 2024.

Responsable Dan MARCHAL 06.24.79.26.38.

U20

Responsable Gérard Bouat 06.08.33.54.49.

SENIORS

Challenge Gros Balthazard

Suite à une erreur administrative de la commission liée au fonctionnement et à l'utilisation du nouveau logiciel de compétitions, la commission a procédé à la correction suivante :

Le match Sassenage 3 / St Martin d'Hères 2 devient Sassenage 3 / Abbaye 2 .

De ce fait il sera procédé à un match de cadrage le 18 Février afin d'obtenir 16 équipes qualifiées pour les 1/8° de finale prévues le 25 Février

Vétérans

Les matchs de coupe reportés doivent impérativement être joués avant la fin du mois de janvier sous peine de disqualification aux deux clubs.

Le président

Michel VACHETTA

La secrétaire

Annie BRAULT